Ex-Yougoslavie: perspective de développement de la coopération régionale

1996/2076(COS) - 07/04/1997

C'est à l'unanimité que la commission a adopté le rapport de M. Daniel COHN-BENDIT (V/D) par lequel elle se prononce en faveur de la convocation d'une "Conférence pour la paix, la démocratie, le développement durable et la stabilité en Europe du Sud-Est". Cette Conférence qui serait convoquée dans 2 ans, sous l'égide de l'UE, devrait permettre de contribuer à la stabilité de la région. Encore faut-il que certaines conditions soient remplies. La stratégie du rapporteur vise à lutter contre les tendances sécessionnistes et à convaincre les anciens belligérants à coopérer entre eux, le rôle de l'UE étant de les y inciter. C'est ainsi que, entre autres, il faut s'efforcer de stopper la coopération régionale entre "zones de Bosnie-Herzégovine et des Etats voisins" dans des domaines qui relèvent de la compétence de l'Etat de Bosnie-Herzégovine, Etat souverain. Cette coopération devrait englober non seulement les pays de l'ex-Yougoslavie et l'Albanie mais également l'ensemble des pays frontaliers de la région. C'est en créant ce type de cadre multilatéral, essentiel au dialogue politique, que l'on pourrait aboutir à "un pacte régional de stabilité pour la paix et le développement". Pour y parvenir, l'UE se doit de prendre des mesures d'envergure à la hauteur du défi et des ambitions qu'elle revendique. Elle doit : - dans le cadre d'un mandat de l'ONU ou de l'OSCE, se donner "des capacités autonomes de maintien de la paix" susceptibles de l'aider à concrétiser ses actions dans le domaine de la PESC. L'un des moyens pour y parvenir serait de créer un "Corps européen militaire et civil de la paix". - nommer un émissaire spécial dans la région chargé de coordonner ses efforts avec ceux des autres parties intervenantes. - élaborer, parallèlement à la Conférence, un programme "ambitieux et à long terme". Il s'agirait d'oeuvrer pour la stabilité grâce à des interventions économiques concertées et multilatérales. - utiliser ses moyens budgétaires pour impulser des projets régionaux. Comme par ex. un réseau unique de téléphonie et de télécommunications pour l'ensemble de la Bosnie ou encore une liaison ferroviaire routière de Sarajevo par Banja Luka vers Zagreb et de Sarajevo par Mostar vers Dubrovnik, etc. - créer une "Fondation pour la démocratie" qui soutiendra la mise en place des structures sociales, démocratiques, culturelles et civiles, notamment par l'appui aux médiax indépendants, à la formation de journalistes et au soutien des ONG. Enfin, la commission propose d'accomplir un acte symbolique pour la jeunesse de Bosnie. ll consiste à proposer l'organisation d'un Festival de musique pop durant l'été 1998 en Bosnie. En effet, la réconciliation passe avant tout par la jeunesse qui construit la société future, d'où la nécessité de rassembler les jeunes de toutes origines ethniques de l'Europe du Sud-Est.